















RETRAITE: On peut gagner!

Le gouvernement persiste à passer en force son projet de réforme par points. Aucun changement d'orientation, le 1er ministre a martelé d'emblée qu'il faudra travailler plus et qu'il maintiendra les deux réformes, la réforme paramétrique (âge d'équilibre à 64 ans avec maintien de la mise en place entre 2022 et 2027) et la réforme systémique par points sans évolution. C'est donc bien une réforme budgétaire!

Si le gouvernement tente d'ouvrir un semblant de négociation, il la restreint à 4 sujets : les fins de carrières, le Minimum contributif (MICO, les fameux 1000€), la transition de certains statuts (EDF, SNCF) et la pénibilité, tout en renvoyant ces points à de futures négociations !?! Ces points sont

pour la plupart les mêmes mis en avant lors des précédentes réformes qui n'ont produit que de maigres compensations, pour un nombre très limité de salariés.

La seule solution : le retrait sans délai de ce projet régressif.

Le gouvernement porte une lourde responsabilité en poursuivant la casse de notre modèle social. Son entêtement à ne pas écouter la majorité des salariés et de leurs organisations syndicales prend en otage ce moment de repos et de retrouvailles familiales pour nombre de travailleurs.

En conséquence, au-delà des initiatives d'ores et déjà programmées, le 21 décembre et sans trêve jusqu'à la fin de l'année 2019, les organisations syndicales CGT. FO. Solidaires, CFE-CGC, Confédération Paysanne, MODEF, FGR, UNEF et UNL appellent à une nouvelle puissante journée de grève et de

Le Plan Macron, en tous points est une arnaque, en voilà la démonstration :

Imposer ce système à points garantit gouvernement de ne plus avoir à réformer le système de retraite dans l'avenir. En effet, un système à points permet de baisser le niveau des pensions et reculer l'âge de départ à la retraite de manière automatique grâce à un algorithme qui prend en compte la conjoncture économique et démographique (c'est la règle d'or).

Et si Macron en venait à supprimer l'âge pivot? Cela ne changerait rien pour nos retraites:

L'âge pivot est « glissant ». Il démarre à 64 ans pour aller vers 65, 66, 67, 68 ans... Un système à points individualise l'âge de départ à la retraite puisque c'est le niveau de pension espérée qui va pousser chacun à reculer son propre âge de départ.

S'il n'y a pas d'âge pivot, il y aurait une durée de cotisation « glissante » qui démarrerait à 46 ans comme le conseille le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) et qui s'allongerait à 47, 48 années...

manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles le jeudi 9 janvier 2020.

RETRAITE: On peut gagner!

A nous de le décider avec nos collègues, sur nos lieux de travail par le blocage de l'économie en faisant grève ensemble!

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, CFE-CGC, Confédération Paysanne, MODEF, FGR, UNEF et UNL appelle à faire grève et participer au rassemblement :

li 9 Ja Grève et Manifestation

CAHORS: 14h30 - place Mitterrand

FIGEAC: 14h30 – parking Lycée Champollion

BIARS: 10h00 – place de la Mairie